



Département du MORBIHAN

2024/30/07/03

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
SÉANCE DU 30 JUILLET 2024**

**L'an deux mille vingt-quatre** à vingt heures trente, le trente juillet, le Conseil Municipal de la Commune de GOURIN, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique, sous la présidence de Monsieur Hervé LE FLOC'H, Maire.

Etaient présents : LE FLOC'H Hervé, HENRY Catherine, BOURLÈS Christophe, NÉDÉLEC Rémi, BOCQUILLON Maud, JANNY Patrick, ROYANT Helen, DUFLEIT Anthony, LE FUR Françoise, LE GOFF Dominique, LE GRAND Mickaël (**arrivé à 20h55**), GOUJARD Laurine, LE COROLLER Marie-Ange, LE NAOUR Roger, LE GOFF Jeannine, BAUDET Philippe, PERON Matthieu, PICARDA Styren, PHILIPPE Jean-Luc formant la majorité des membres en exercice.

Absents excusés : LE ROUX Véronique, POUPON Marie-Laure, PERON Alan, COUGARD Christelle, LE GRAND Hicham, TROALEN Anne, BOUËDEC Jean-Michel, ULLIAC Morgane.

Absent(s) uniquement durant l'ouverture de la séance, le vote du (de la) secrétaire de séance et le vote de la délibération N°2024/30/07/01 : LE GRAND Mickaël.

Procurations : LE ROUX Véronique à HENRY Catherine, POUPON Marie-Laure à JANNY Patrick, PERON Alan à BOURLÈS Christophe, COUGARD Christelle à BOCQUILLON Maud, LE GRAND Hicham à LE FUR Françoise, TROALEN Anne à PERON Matthieu, BOUËDEC Jean-Michel à PICARDA Styren, ULLIAC Morgane à PHILIPPE Jean-Luc.

**Au moyen d'un vote à main levée, par 20 voix « POUR » et 6 voix « ABSTENTION », Catherine HENRY a été élue secrétaire de séance.**

Date de convocation : 20/07/2024  
Convocation affichée le : 25/07/2024

Nombre de Conseillers :

En exercice : 27  
Présents : 19  
Procurations (s) : 8

Reçu en Préfecture de VANNES le 05/08/2024  
Publié ou notifié le 07/08/2024  
Certifié exécutoire le 07/08/2024  
A GOURIN, le 07/08/2024.

Le Maire,  
Hervé LE FLOC'H



**3- DEMANDES DE SUBVENTIONS OU DE PARTICIPATIONS : AGRICULTEURS DE BRETAGNE, ASSOCIATION DES SONNEURS (CHAMPIONNAT DE BRETAGNE DE MUSIQUE TRADITIONNELLE), REDADEG**

Le conseil municipal invite le conseil municipal à délibérer sur la proposition de la commission Finances concernant l'attribution de subventions ou de participations aux associations pour l'exercice 2024.



Département du MORBIHAN

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après avoir délibéré, au moyen d'un vote à main levée avec 21 voix « POUR » et 6 voix « ABSTENTION »,

**ADOpte** la proposition de la commission des finances du 25 juillet 2024 concernant l'attribution de subventions aux associations pour l'exercice 2024, telles que définies dans le tableau ci-dessous :

SUBVENTIONS ASSOCIATIONS	Propositions 2024
REDADEG	350,00 €
AGRICULTEURS DE BRETAGNE	380,00 €
ASSOCIATION DES SONNEURS (Championnat de Bretagne de Musique Traditionnelle)	1 250,00 €

Pour extrait conforme au registre,  
A GOURIN, le 30 juillet 2024

Le Maire,

Hervé LE FLOC'H.



La secrétaire de séance,

Catherine HENRY.